

VERSION GRECQUE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Arnaud Perrot – André Rehbinder

Coefficient : 3

Durée : 4 heures

Thématique : Le pouvoir

La version grecque donnée pour le concours A/L 2022 était tirée de l'*Apologie de Socrate*. Platon y met en scène le philosophe le jour de son procès, se défendant contre les accusations scélérates de ses adversaires, Mélètos, Anytos et Lycon – l'impiété et la corruption de la jeunesse. Socrate plaide d'une manière absolument inhabituelle, d'une part en adoptant le ton de la conversation courante et en engageant avec Mélètos un entretien dialectique, d'autre part en refusant obstinément de flatter les Athéniens, comme c'était l'usage au tribunal. Il prononce en réalité trois discours, le premier concernant la culpabilité, le second, après que la culpabilité a été votée, concernant la peine, le troisième, après que la peine de mort a été votée, étant une adresse aux juges, d'abord à ceux qui l'ont condamné, puis à ceux qui voulaient l'acquitter.

L'extrait proposé (31c4-32a3) apparaît à la fin du premier discours. Il appartient à une étape que les commentateurs définissent souvent comme une digression : après avoir réfuté ses accusateurs, Socrate répond à deux objections, la première affirmant qu'un choix de vie pouvant mener à une condamnation à mort est honteux, la seconde, que le philosophe aurait dû faire de la politique, s'il voulait véritablement aider les Athéniens. Pour se justifier de ne l'avoir pas fait, il affirme d'abord en avoir été dissuadé par un signe de son démon ; ensuite montre pourquoi le démon a eu raison : il est impossible d'être honnête si l'on s'occupe des affaires publiques ; celui qui voudrait s'opposer à toutes les injustices commises dans la cité serait aussitôt mis à mort par la foule. Ainsi, Socrate aurait été absolument inutile aux Athéniens s'il avait fait de la politique : il serait mort immédiatement.

Le jury a corrigé 402 versions, alors que 418 candidats étaient inscrits. Ce décalage, faible si on le compare à d'autres concours, est néanmoins en légère augmentation par rapport à l'an dernier, où seuls 10 candidats ne se sont pas présentés. La moyenne s'établit à 9,81, en très légère baisse par rapport à l'exercice précédent (9,83). Toutefois, le jury a vu avec plaisir que le niveau des bonnes copies n'avait pas du tout baissé avec le temps et qu'un nombre non négligeable de candidats bien préparés était capable, en un temps limité, d'établir un véritable contact avec le texte, ce dont témoignent des traductions à la fois claires, précises et très proches du grec. Le mérite en revient aux professeurs de khâgne, qui, avec patience et exigence, forment les futures générations d'hellénistes : qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Cette excellente tête de promotion explique le pourcentage relativement important de copies au-dessus de 14, 26,12%. À l'inverse, le jury a corrigé un contingent important de copies tout à fait indigentes ou partielles, qui a fait mécaniquement chuter la moyenne et augmenter l'écart type (5,33).

Le texte présentait une unité argumentative forte : les candidats qui ont le mieux réussi sont ceux qui ont su suivre tout du long le fil de l'argumentation. Les difficultés principales étaient placées dans la dernière phrase, où le jeu des négations pouvait déstabiliser un helléniste mal assuré. Là encore, la chaîne argumentative rigoureuse pouvait être d'une grande aide pour les candidats.

La première phrase contient une hypophore : Socrate imagine une objection qui pourrait lui être faite, ce qu'indique notamment l'optatif δόξειεν. Il n'était pas nécessaire de traduire la particule οὖν : d'une part, le jury n'attend pas que les candidats traduisent la particule par laquelle s'ouvre un texte, puisqu'ils n'ont pas ce qui précède ; d'autre part, la formule ἴσως ἂν οὖν est fréquente au début d'un développement qui introduit une objection adverse. De même, la particule δὴ après ὅτι pouvait ne pas être traduite : ici, elle souligne le fait que Socrate ne prend pas à son compte les paroles qui vont suivre. L'adjectif ἄτοπον signifie ici plutôt « étrange » qu'« absurde » : l'objection ne consiste pas à dire que la conduite décrite est impossible, parce qu'elle n'a pas de sens, mais plutôt que cette conduite, qui est effectivement celle de Socrate, est incohérente, et par conséquent suspecte. La seconde partie de la phrase, après le ὅτι, présente un balancement μέν ... δέ, opposant ἰδίᾳ et δημοσίᾳ. Traduire l'opposition par « en privé » et « en public » est inexact : cela donne l'impression que Socrate reste dans sa maison et ne se montre jamais aux autres hommes. Au contraire, comme le rappelle Xénophon dans un texte célèbre, il était sans cesse aux yeux de tous, arpenteant l'agora à l'heure où elle est noire de monde (*Mémoires*, I.1.10). Toutefois, il parlait à ceux qu'il rencontrait « en qualité d'homme privé » et non « en qualité d'homme public », c'est-à-dire comme orateur s'adressant à tout le peuple réuni en assemblée. Le jury a accepté les traductions qui rendaient convenablement cette idée, même si les deux adverbes n'étaient pas traduits par des expressions symétriques, par exemple « donner des conseils en particulier ... conseiller publiquement la cité ». Le balancement μέν ... δέ crée ici une parataxe : ce qui est étrange, c'est la concomitance des deux comportements décrits dans les deux membres du balancement, et non chacun d'eux séparément. Il était bon de faire entendre dans la traduction la redondance συμβουλεύω (...) συμβουλεύειν : Socrate emploie à dessein un verbe ordinairement employé en contexte politique pour décrire son activité protreptique privée dans la cité ; de fait, il considérait que cette activité était la seule manière pour lui d'avoir une véritable influence politique, c'est-à-dire de contribuer à l'amélioration morale de ses concitoyens. Enfin, traduire τὸ πλῆθος τὸ ὑμέτερον par « votre peuple » créait une ambiguïté : cela donnait l'impression que Socrate n'incluait pas son auditoire dans le peuple. Il valait mieux traduire par « le peuple que vous formez » ou « votre assemblée » : l'expression est fréquente en ce sens chez les orateurs.

Ἴσως ἂν οὖν δόξειεν ἄτοπον εἶναι ὅτι δὴ ἐγὼ ἰδίᾳ μὲν ταῦτα συμβουλεύω περιῶν καὶ πολυπραγμονῶ, δημοσίᾳ δὲ οὐ τολμῶ ἀναβαίνων εἰς τὸ πλῆθος τὸ ὑμέτερον συμβουλεύειν τῇ πόλει.

Peut-être pourrait-il paraître étrange que moi, à titre privé, je donne ces conseils en me promenant alentour et que je mêle de beaucoup d'affaires, tandis qu'à titre public, je n'ose pas monter devant le peuple que vous formez pour donner conseil à la cité.

La phrase suivante comportait un premier enchaînement logique, qui n'a pas toujours été bien compris. En effet, l'expression τούτου δὲ αἰτίον ἐστὶν a parfois été traduite par « c'est la raison pour laquelle... », comme si Socrate prenait ce qui apparaît dans la *première* phrase comme la *cause* de ce qui est énoncé dans la *deuxième*. C'est le contraire : Socrate commence à donner, à partir de la deuxième phrase, la cause de ce qui est énoncé dans la première, son comportement apparemment étrange. Il fallait donc traduire « la cause de cela est... ». De même, le relatif ὃ a parfois été confondu avec la conjonction ὅτι, créant une nouvelle confusion

logique : certains ont traduit « la cause de cela est que... » au lieu de « la cause de cela est ce que... ». Le terme γραφή et le verbe γράφω ont ici le sens technique qu'ils ont souvent en contexte judiciaire : γραφή désigne « l'acte d'accusation d'une action publique » et γράφω, « assigner en justice, poursuivre, attaquer ». Enfin, le nom de Μέλετος n'a pas toujours été reconnu : il a parfois été confondu avec le génitif du nom de Μέλès.

Τούτου δὲ αἰτίον ἐστὶν ὃ ὑμεῖς ἐμοῦ πολλάκις ἀκηκόατε πολλαχοῦ λέγοντος, ὅτι μοι θεῖόν τι καὶ δαιμόνιον γίνεταί, ὃ δὴ καὶ ἐν τῇ γραφῇ ἐπικωμῶδῶν Μέλητος ἐγράψατο.

La cause de cela est ce que vous m'avez souvent entendu dire en beaucoup d'endroits, qu'il m'arrive quelque chose de divin et de surnaturel, ce que d'ailleurs Μέλετος a attaqué dans son acte d'accusation en s'en moquant.

M. Croiset donne une traduction très élégante du passage dans la CUF : « Cela tient, – comme vous me l'avez souvent entendu déclarer et en maint endroit, – à une certaine manifestation d'un dieu ou d'un esprit divin, qui se produit en moi, et dont Μέλετος a fait le sujet de son accusation, en s'en moquant ». De fait, il était possible de considérer que αἰτίον se construisait directement avec ὅτι μοι θεῖόν τι (...), et de faire de la relative une incise, en estimant qu'elle avait pour antécédent postposé la subordonnée introduite par ὅτι. Le jury a valorisé les traductions élégantes, pourvu qu'elles respectassent scrupuleusement la construction de la phrase.

La phrase suivante a été plutôt bien traduite par les candidats. La modalité éventuelle dans ὅταν γένηται et ὃ ἂν μέλλω πράττειν a été bien reconnue. À la fin de la phrase, une traduction par « ne me pousse jamais à le faire (i. e. ce que je m'apprête à faire) » est légèrement inexacte : le démon de Socrate non seulement ne le pousse pas à faire ce qu'il s'apprête à faire, mais ne le pousse jamais à agir, qu'il s'apprête ou non à faire quelque chose.

Ἐμοὶ δὲ τοῦτ' ἔστιν ἐκ παιδὸς ἀρξάμενον, φωνὴ τις γιγνομένη, ἣ, ὅταν γένηται, αἰεὶ ἀποτρέπει με τούτου ὃ ἂν μέλλω πράττειν, προτρέπει δὲ οὐποτε.

Or, cela m'arrive dès l'enfance, une voix se fait entendre, qui, lorsqu'elle survient, me détourne toujours de ce que je m'apprête à faire et ne me pousse jamais à agir.

La phrase suivante a, dans un nombre important de copies, posé des problèmes de construction.

Τοῦτ' ἔστιν ὃ μοι ἐναντιοῦται τὰ πολιτικὰ πράττειν, καὶ παγκάλως γέ μοι δοκεῖ ἐναντιοῦσθαι.

C'est cela qui s'oppose à ce que je m'occupe de politique, et, à mes yeux, son opposition est tout à fait bienvenue.

Il convenait de comprendre la corrélation τοῦτ' [...] ὃ (« cela est ce qui ») et, plus encore, de faire le lien entre les *deux parties* de cette phrase. Le sujet du premier membre éclairait le sujet du second : δοκεῖ ἐναντιοῦσθαι (« semble s'opposer ») est, en effet, une construction personnelle, qui renvoie au même sujet qu'ἐναντιοῦται, à savoir le démon de Socrate. Faute d'avoir pu élucider ce point de syntaxe, beaucoup de candidats se sont trouvés en difficulté pour construire, et ont essayé de sauver le texte ainsi produit par un tour pronominal (« s'opposer semble une très bonne chose »).

Εὖ γὰρ ἴστε, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, εἰ ἐγὼ πάλαι ἐπεχείρησα πράττειν τὰ πολιτικὰ πράγματα, πάλαι ἂν ἀπολώλη καὶ οὐτ' ἂν ὑμᾶς ὠφελήκη οὐδὲν οὐτ' ἂν ἐμαυτόν.

Car, sachez-le bien, Messieurs les Athéniens : si j'avais entrepris il y a longtemps de m'occuper des affaires politiques, il y a longtemps que je serais mort et je n'aurais été d'aucune utilité ni pour vous, ni pour moi-même.

L'amorce de l'explication ne posait, à première vue, pas de problèmes insurmontables. Cependant, malgré une simplicité apparente, la séquence εὖ γὰρ ἴστε, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι demandait une même attention au détail que des structures plus complexes. Trop de copies ont négligé tel ou tel mot, comme εὖ ou γὰρ, jugés superflus. Les candidats ont, de manière surprenante, souvent buté sur l'apostrophe on ne peut plus classique ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, soit en la glosant (« chers Athéniens ! »), soit en la confondant avec un nominatif qui devenait, dès lors, bien difficile à accorder avec le reste de la phrase. Enfin, si la forme verbale ἴστε pouvait se comprendre comme un indicatif, il était meilleur de l'interpréter comme un impératif : Socrate, en effet, interpelle son auditoire comme il le fait un peu plus bas (μὴ ἄχθεσθε). La suite de cette phrase réservait aux candidats son lot de difficultés : le point principal était pour eux d'identifier le système conditionnel à l'irréel du passé (avec deux plus-que-parfaits ἀπολώλη et ὠφελήκη à la place de l'aoriste dans l'apodose). Un nombre non négligeable de copies est parti sur une fausse piste, en traitant ἐπεχείρησα comme un réel. Le bon sens aurait suffi à redresser la barre : le chapeau indiquait clairement que Socrate s'était *effectivement* abstenu de se mêler de politique.

Le court membre suivant, lui aussi, a donné lieu à des bonheurs divers :

Καί μοι μὴ ἄχθεσθε λέγοντι τὰληθῆ·
Et ne m'en voulez pas de dire la vérité.

Le mode verbal (impératif) n'a pas été correctement identifié par un nombre trop important de candidats. Si la forme ἄχθεσθε seule pouvait prêter à discussion, la présence de la négation μὴ suffisait à écarter la possibilité que le verbe fût à l'indicatif. La construction d'ἄχθομαι, avec son régime au datif suivi d'un participe apposé à valeur explicative, a suscité un peu de perplexité parmi les candidats. Le jury a également déploré que l'expression, pourtant usuelle en grec, τὰληθῆ λέγειν, ait donné lieu à des traductions souvent imprécises ou à des gloses malsonnantes (« mes paroles de vérité »).

La fin du texte, qui demandait une grande précision dans l'analyse syntaxique, a entraîné un très grand nombre de constructions hasardeuses et d'inexactitudes grammaticales en tous genres. Le jury s'est étonné de voir qu'à cet endroit aussi, plusieurs candidats, plutôt que s'attacher à la structure de la phrase, avaient été tentés par un exercice d'écriture d'invention qui n'a que peu de chance d'être valorisé dans une épreuve de version.

Οὐ γὰρ ἔστιν ὅστις ἀνθρώπων σωθήσεται οὔτε ὑμῖν οὔτε ἄλλῳ πλήθει οὐδενὶ γνησίως ἐναντιούμενος καὶ διακωλύων πολλὰ ἄδικα καὶ παράνομα ἐν τῇ πόλει γίγνεσθαι, ἀλλ' ἀναγκαῖόν ἐστι τὸν τῷ ὄντι μαχούμενον ὑπὲρ τοῦ δικαίου, καὶ εἰ μέλλει ὀλίγον χρόνον σωθήσεσθαι, ἰδιωτεύειν ἀλλὰ μὴ δημοσιεύειν.

Car nul homme n'aura la vie sauve, s'il s'oppose sincèrement à vous ou à toute autre assemblée populaire et cherche à empêcher qu'un grand nombre d'injustices et de méfaits ne se produisent dans la cité, mais il est nécessaire que celui qui a l'intention de se battre réellement pour la justice, même s'il ne doit avoir la vie sauve que peu de temps, mène une vie de simple particulier, et non pas d'homme public.

Le principal écueil était pour les candidats l'interprétation de l'enchaînement des négations : l'idée négative portée par la première (οὐ γὰρ ἔστιν) est reprise par la négation

composée οὔτε... οὔτε, sans que le participe ἐναντιούμενος ne se trouve nié lui-même et, à plus forte raison, le second, διακωλύων. Plusieurs copies ont par ailleurs construit le futur passif σωθήσεται avec un agent animé... au datif (οὔτε ὑμῖν οὔτε ἄλλῳ πλήθει οὐδενί) ! Cela est évidemment impossible, d'autant qu'un tel choix laissait pendant le participe ἐναντιούμενος normalement construit avec un complément au datif. Le jury n'insistera jamais assez sur la nécessité de lire soigneusement les articles de dictionnaire. Plusieurs autres points ont été source de confusion, notamment τῷ ὄντι qui n'a pas été compris dans sa valeur adverbiale et rendu par des traductions fantaisistes ou le participe μαχούμενον dont on a trop peu vu qu'il s'agissait non d'un participe présent mais d'un participe futur, avec valeur d'intention. On ne s'attardera pas outre mesure sur des fautes de construction peu excusables, comme le fait de n'avoir pas vu qu'ἀναγκαῖόν ἐστι introduit une proposition infinitive qui a pour sujet τὸν τῷ ὄντι μαχούμενον et pour verbes, ἰδιωτεύειν et δημοσιεύειν.

Au total, la version proposée, traitant d'un sujet bien connu, a permis de mesurer de grands écarts dans la maîtrise de la langue et de la littérature grecques chez les candidats. Le jury tient à souligner le plaisir qu'il a eu à lire un certain nombre de traductions, qui ont réussi à conjuguer précision grammaticale, bonheurs d'expression et élégance stylistique. Néanmoins, la part croissante des copies fantaisistes, dont certaines versent sans vergogne dans l'écriture automatique, ne peut qu'inciter le jury à encourager tous les candidats à jouer le jeu de l'exercice en tirant le meilleur profit des enseignements délivrés par leurs professeurs de classes préparatoires.